



L'urgence c'est maintenant !

p.2
**Des premières mesures positives mais...
1000 postes : pour qui ?**

p.3
**Le SNUipp-FSU 93
réclame
un plan d'urgence**

p.4
**Enquête «Carte Scolaire»
à nous renvoyer
avant le 14 juin.**

Mercredi 20 juin 2012

au lieu du 6 juin

Bourse Départementale du Travail

1 place de la Libération à Bobigny

à 9 h : Enseigner

«hors de France».

**Réunion Retraitables
et futurs retraités**

Mercredi 20 juin 2012 à 9 h 30

Bourse Départementale du Travail
1 place de la Libération à Bobigny

Le SNUipp, avec la FSU, appelait à la rupture avec la politique antisociale et autoritaire menée depuis 10 ans. Cette politique et cette façon de gouverner ont été sanctionnées. Le SNUipp-FSU 93 s'en félicite, il est temps de passer à autre chose. L'élection de François Hollande est aussi l'expression d'une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale. Il faut maintenant une réelle rupture avec les politiques d'austérité et répondre aux besoins sociaux par une toute autre répartition des richesses. Cette élection rend le contexte a priori plus favorable à la satisfaction des revendications. Comme l'ensemble des citoyens, les enseignants du département attendent beaucoup de ce nouveau gouvernement. L'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction publique ou la fin du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ne sont qu'une première étape. Les Services publics doivent retrouver leur vocation : satisfaire les besoins humains de tous sur tout le territoire. Pour le SNUipp, le projet de «refondation de l'école» annoncé par le nouveau ministre de l'Education doit se traduire par des mesures concrètes immédiates. L'annonce d'abroger les textes fortement contestés sur l'évaluation professionnelle des enseignants ou la fin de l'obligation des remontées des résultats des évaluations CE1 et CM2, sont des signes positifs, mais la situation de dégradation que connaît l'école aujourd'hui nécessite un investissement à la hauteur des enjeux. La liste de tous les chantiers qui doivent s'ouvrir rapidement est longue, pour reconstruire cette école que nous voulons.

Le SNUipp va rencontrer le ministère pour faire le point sur tous les dossiers concernant l'école et les personnels, il s'engagera dans une démarche active de rencontre des collègues, pour rendre compte, débattre, porter leurs exigences et apprécier avec eux les propositions du ministère. Dans notre département, par la mobilisation massive des collègues, nous avons défendu l'école, les droits de tous, et poursuivi notre objectif de faire réussir tous les élèves mais c'est d'un plan d'urgence dont nous avons besoin tout de suite, pour restaurer la confiance des enseignants et des parents en l'école publique.

RASED, ouvertures de classes, augmentation du nombre de remplaçants, scolarisation des moins de 3 ans, respect des droits des collègues... c'est dès la rentrée !

Des premières annonces positives mais les moyens suivront-ils ?

Dès son arrivée le ministre de l'éducation a donné quelques signes d'apaisement aux enseignants : l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, et la fin de l'obligation des remontées des évaluations CE1 CM2 qui resteront dans les écoles, sont deux décisions importantes, mais qui n'engagent pas de moyens. Pour ce qui relève du long terme, le nouveau gouvernement affiche la volonté de redonner à l'éducation sa priorité et de signer un pacte éducatif avec la nation. Il affirme également vouloir donner priorité au premier degré : - création de 1000 postes pour la rentrée 2012 - création de 2000 contrats avenir - programmation d'une loi d'orientation pour la fin de l'automne - plus de maîtres que de classes - rétablissement des RASED - reprise de la scolarisation des deux ans - relance d'une politique d'éducation prioritaire - rétablissement de l'année de stage dans la formation des enseignants - consultation sur les rythmes scolaires.

De quels moyens disposeront les écoles pour mettre en œuvre très concrètement cette priorité affichée ?

En quelques années, c'est plus de 70 000 postes d'enseignants qui ont disparu. Il faudra donc en recréer autant dans un premier temps, pour revenir à la situation de 2007 mais ce sera insuffisant au regard des besoins et des enjeux de transformation progressiste de l'école.

Dans un contexte social extrêmement dégradé, les enseignants savent également qu'il faudra y ajouter des mesures sociales fortes pour permettre aux élèves qui rencontrent des difficultés de retrouver l'espoir que certains ont perdu. Permettre à leurs parents d'avoir un tra-

vail, à leur famille un logement décent, de partir en vacances, d'accéder aux loisirs, tout ce qui fait qu'un enfant est en situation de bénéficier de tous les apprentissages de l'école.

Nous prendrons toute notre place pour faire avancer notre projet éducatif de réussite pour tous.

Après des années de destruction, d'ostracisme vis-à-vis des organisations syndicales et de passages en force, le dialogue social doit redevenir une pratique gouvernementale systématique. C'est avec toute la communauté éducative qu'il faudra ouvrir les chantiers annoncés.

Le SNUipp-FSU devra apprécier à leur juste valeur les annonces qui sont faites dans la période qui s'ouvre et sans se laisser enfermer dans un cadre prédéterminé par le ministère, il organisera le débat avec tous les collègues pour porter les revendications au plus haut niveau.

Des débats difficiles devront avoir lieu rapidement :

- Conserver un « socle commun » à côté des programmes nationaux (*à réécrire*) : est-ce utile à la réussite des élèves, ou cela renforce-t-il une école « à plusieurs vitesses » ?
- Le débat sur les rythmes scolaires doit tout mettre sur la table (*voir encadré*).

Le SNUipp-FSU souhaite être l'outil permettant à la profession de s'emparer de ces questions.

Après avoir été culpabilisés et attaqués sur leur professionnalisme, « empêchés » dans leur travail, les enseignants ambitionnent de construire et élaborer le projet éducatif qui permettra à tous les élèves de réussir aussi en Seine Saint Denis.

Le SNUipp-FSU 93 réclame un plan d'urgence pour la Seine Saint-Denis

Depuis 2007, la Seine Saint-Denis a scolarisé 12.000 élèves supplémentaires avec une dotation globale de 153 postes, alors qu'il en aurait fallu au moins 500 ; dans le même temps les effectifs des RASED ont été diminués du tiers avec la suppression de 191 postes, alors qu'il en fallait 70 nouveaux. La scolarisation des moins de 3 ans est tombée à moins de 1%.

Nous demandons dans un premier temps :

- La restitution des postes RASED.
- L'ouverture de toutes les classes nécessaires à la scolarisation des 2200 élèves supplémentaires à la rentrée.
- L'ouverture de classes pour les moins de 3 ans partout où les locaux le permettent.
- Des moyens supplémentaires en conséquence pour le remplacement et pour assurer réellement le tiers temps de formation des PES.
- L'ouverture de toutes les CLIN nécessaires à l'accueil des élèves non francophones ou non scolarisés antérieurement.
- Le rétablissement et la création de postes de maîtres supplémentaires en ZEP.
- Une amélioration dès la rentrée, des conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap.
- Le retour des aides à la direction.
- Le respect du droit des collègues : temps partiels, détachement, disponibilité.

Le SNUipp-FSU 93 étudiera les annonces faites par le ministère et se tient prêt à construire les mobilisations nécessaires.

Le nouveau ministre annonce la création de 1000 postes d'enseignants pour la rentrée : pour qui ?

L'académie de Créteil, qui était en 2006 dans la moyenne nationale pour la dépense par élève dans le primaire, est passée au 22ème rang sur 26 comme le révèle le rapport de la Cour des Comptes d'avril 2012. L'Etat dépense 47 % de plus pour former un élève de Paris que pour former un élève de Créteil. L'Etat, censé garantir à tous les mêmes droits, voire donner plus à ceux qui ont le moins, à ceux qui cumulent tous les risques de réussir

moins bien, ne fait que conforter voire amplifier l'impact des inégalités sociales sur les inégalités scolaires.

Ces inégalités sont connues depuis longtemps et le SNUipp-FSU 93 exige un rattrapage immédiat. La répartition des 1000 postes doit intégrer des mesures de discrimination positive attribuant en priorité les moyens aux écoles «en situation de nécessité absolue», une part importante du 93 en fait partie.

Semaine de 4 ou de 5 jours : nous aurions préféré commencer par la concertation !

A peine nommé Ministre de l'Education Nationale, Vincent Peillon jette un pavé dans la mare. Le problème est qu'elle se révèle bien vite assez troublée et déjà occupée. Entre les spécialistes des rythmes de l'enfant (pas toujours d'accord entre eux), les spécialistes du tourisme, la recherche de la solution sera forcément difficile. Il faut aussi examiner les conditions de travail, de vie, de rémunération des salariés que sont les enseignants des écoles. Sommés de passer à la semaine de quatre jours il y a trois ans par un ministre soucieux de piquer des postes aux RASED, en chamboulant l'organisation de la semaine pour y placer l'aide personnalisée, **les enseignants vont-ils de nouveau être les dindons de la farce ?**

Les nouvelles organisations du temps de travail des élèves seront forcément sources de modifications des «prises de service» des enseignants. Ces réorganisations sont annoncées comme articulées avec les collectivités territoriales et les projets éducatifs locaux. Le SNUipp-FSU exige que «tout soit mis sur la table» (voir communiqué national sur le site internet). **Nous invitons les collègues à participer nombreux aux réunions syndicales que nous organiserons dès la rentrée partout dans les villes du 93, car le gouvernement a tout à gagner à jouer la carte de la concertation et à entendre les organisations syndicales représentatives.**

AFFELNET, Base-élèves 1er degré : le rôle essentiel des personnels dans l'action collective

Le DASEN de Seine Saint Denis vient d'adresser aux directions d'école une lettre de trois pages pour justifier des procédures Base élèves et AFFELNET et mentionner que celles-ci étaient respectueuses des libertés individuelles. Il est vrai qu'il aura fallu quelques années de luttes collectives pour parvenir au nettoyage de Base-élèves des données sensibles comme la nationalité, ou le suivi par le RASED. Pour autant tout n'est pas réglé, et c'est bien l'honneur d'une profession que de se soucier de la défense des libertés individuelles et de vérifier que l'on ne demande pas aux directions d'écoles de transférer des données d'un fichier vers un autre sans que cela n'ait été approuvé par la CNIL. Nous notons que dans sa lettre aux directions d'école, le DASEN ne répond pas aux questions posées par la FSU 93 en CTSD le 10 mai 2012 (voir sur le site SNUipp 93). A travers ces trois pages, le DASEN donne des précisions pour exonérer les directions d'école d'une «inquiétude inutile».

Heureusement qu'il y en a pour avoir des inquiétudes ! En 2010, Le Conseil d'Etat a invalidé sur plusieurs points les traitements de données «Base élèves 1er degré» et «BNIE» utilisés par les services du ministère de l'éducation nationale. A la suite de la décision du Conseil d'Etat, ces fichiers ont été modifiés afin d'assurer leur conformité à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978.

Malgré le souci du DASEN de les rassurer, il n'empêche que d'importants groupes de directeurs «inquiets» accompagnés par le SNUipp-FSU 93, ont tenu à manifester leur désapprobation en déposant à l'Inspection Académique le vendredi 24 mai tous les volets 2 remplis par les familles, sans les saisir eux-mêmes. Ensemble, nous avons fait part des craintes liées à cette application sur le plan des libertés publiques, de l'alourdissement de la charge de travail des directeurs ainsi que les dysfonctionnements et difficultés de calendrier de cette procédure. Nous avons également noté les incompréhensions nombreuses exprimées par les parents.

Le SNUipp continuera d'exercer la pression au niveau du ministère ; il demande depuis des années la création d'un observatoire de tous les fichiers informatiques utilisés dans l'Education Nationale.

Ville.....Tél.....

Ecole.....

Mat Elém. **IMPORTANT :** ZEP Hors ZEP Normes ZEP

MATERNELLE	Effectifs 2011	Prévisions 2012
PS		
MS		
GS		
Total		
Nbre de classes		
E/C		

→ **Nombre d'élèves inscrits en liste d'attente :**

- nés en 2009 :
- nés en 2010 :

Règles départementales : Moyenne par classe					
	Mat.	Elém.	CLIN	CLIS	CLAD
ZEP	25	23	15	12	15
Hors ZEP	27	25			

ELEMENTAIRE	Effectifs 2011	Prévisions 2012
CP		
CE1		
CE2		
CM1		
CM2		
Total		
Nbre de classes banales		
E/C		

	CLIN	CLIS	CLAD
Nombre de classes			
Nombre d'élèves			

Demandes de l'école pour la rentrée 2012 :

→ **Ouverture de classe**

pour le respect des seuils : Nbre :

- E/C avec l'ouverture :
- E/C sans l'ouverture :
- Y-a-t-il un local : OUI NON
- Aviez-vous fait cette demande en avril :
 OUI NON

→ **L'IEEN vous a alerté**

sur une **fermeture éventuelle**

- E/C avec la fermeture :
- E/C sans la fermeture :
- Aviez-vous déjà fait cette demande de non
 fermeture en avril :
 OUI NON

→ **Informations supplémentaires pour les ouvertures demandées** (constructions attendues, élèves en intégration, évolution démographique du quartier,...) **ou la non-fermeture** (conséquences éventuelles sur la décharge de direction,...) :

.....

.....

Autres demandes (postes spécialisés, maître supplémentaire,...)

.....

.....

.....

